Document généré le 25 avr. 2024 04:06

Revue d'histoire de l'Amérique française

GRANATSTEIN, J. L. et J. M. HITSMAN, *Broken Promises: A History of Conscription in Canada*. Toronto, Oxford University Press, 1977. 281 p.

Richard Jones

Volume 31, numéro 3, décembre 1977

URI : https://id.erudit.org/iderudit/303639ar
DOI : https://doi.org/10.7202/303639ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)
1492-1383 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Jones, R. (1977). Compte rendu de [GRANATSTEIN, J. L. et J. M. HITSMAN, *Broken Promises: A History of Conscription in Canada*. Toronto, Oxford University Press, 1977. 281 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, *31*(3), 432–434. https://doi.org/10.7202/303639ar

Tous droits réservés © Institut d'histoire de l'Amérique française, 1977

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

GRANATSTEIN, J. L. et J. M. HITSMAN, *Broken Promises: A History of Conscription in Canada*. Toronto: Oxford University Press, 1977. 281 p.

J. L. Granatstein et J. M. Hitsman nous offrent une étude critique de l'histoire de la conscription militaire au Canada. Nous avions déjà le volume d'Elizabeth Armstrong *(The Conscription Crisis of 1917)* ainsi que les travaux de Granatstein, de Dawson, d'André Laurendeau, etc., sur la crise conscriptionniste des années 1942-1944. Cette nouvelle parution, à notre sens, devrait clore le sujet.

Broken Promises porte largement sur les deux moments dans notre histoire où la conscription militaire a été appliquée au Canada, c'est-à-dire 1917 et 1944, mais d'autres chapitres permettent de suivre le débat en temps de paix. Le titre laisse supposer une certaine sympathie envers ceux, notamment les francophones, qui ont cru les promesses des politiciens de ne pas proclamer la conscription pour service outre-mer, mais les auteurs ne manquent pas de faire état des pressions de tous genres qui ont peut-être rendu la conscription inévitable durant les deux guerres.

S'il fallait choisir, dans l'histoire canadienne, la question qui a le plus rangé les francophones contre les anglophones, on indiquerait très probablement la conscription militaire, particulièrement la crise de 1917 survenue alors que le conservateur Robert Borden était premier ministre. Il est évident que la grande majorité des francophones au Canada sont demeurés fermement opposés au service militaire obligatoire à l'étranger en temps de guerre. Par contre, les anglophones ont été largement favorables à son imposition, même si l'ardeur de groupes particuliers, tels les fermiers et les hommes d'âge militaire, a souvent été tiède. Les deux crises ont démontré que les gouvernements ne peuvent ignorer les vœux de la majorité, mais celle de 1942-1944 a aussi démontré qu'en même temps les politiciens peuvent et doivent tenir compte des intérêts de la minorité. King en 1944 a été infiniment plus habile dans sa façon d'aborder cette question dangereuse que Borden et Meighen en 1917.

Paradoxalement, comme le soulignent Granatstein et Hitsman, la conscription a été parfaitement inutile sur le plan militaire. Durant la première guerre, pas plus de 25 000 conscrits se sont rendus en France; en 1945, encore moins se sont battus outremer. Bref, nos conscrits ont été pour bien peu dans l'effort de guerre canadien et, comme le disent aussi les auteurs, la part canadienne a été bien modeste par rapport à l'effort de guerre total des alliés.

Si la conscription a eu relativement peu de conséquences sur le plan militaire, n'en déplaise à ses plus farouches partisans, elle a eu de très graves répercussions politiques au pays. La crise de 1917 a durant longtemps terni l'image des conservateurs au Québec, image déjà assez peu reluisante depuis l'affaire Riel. Borden a peut-être fait l'erreur de s'engager à porter à 500,000 le nombre de soldats dans les forces armées canadiennes, mais de toute façon il devait tenir compte des pressions des anglophones qui estimaient que le Canada pourrait contribuer davantage à l'Empire et que la conscription forcerait le Québec à « faire sa part ». Le souvenir de la conscription nuira aux conservateurs tout au long des années 20: en 1921, par exemple, les conservateurs sont incapables de faire élire un seul député au Québec (tout en ayant de très sérieuses difficultés, pour d'autres raisons, ailleurs au pays). Après 1930, la crainte d'une nouvelle guerre, avec encore une fois la possibilité de la conscription, continue de leur attirer des ennuis au Québec. King, le libéral, appliquera la conscription cette fois, les conservateurs étant dans l'opposition, mais malgré les promesses libérales non

tenues, les conservateurs ne paraissent pas offrir de meilleures garanties aux Québécois hostiles à la conscription.

King n'aura pas à porter le blâme pour la conscription au point où Borden et Meighen ont eu à le faire après 1917. Les libéraux ont une présence francophone de poids dans leurs rangs durant la deuxième guerre mondiale — Ernest Lapointe et ensuite Louis St-Laurent —, présence qui manquait aux conservateurs en 1917. De plus, King comprend le Québec, il sait qu'il faut tout faire pour éviter la conscription et il est prêt à tergiverser jusqu'à ce que les pressions proconscriptionistes des anglophones deviennent irrésistibles. Ce n'est qu'au moment d'une révolte généralisée de plusieurs de ses ministres que King cède et décide d'imposer la conscription. Son habileté, et aussi la chance, l'ont bien servi.

Les auteurs ont examiné au cours de leurs recherches à peu près tous les fonds archivistiques susceptibles d'apporter d'autres éclaircissements sur la question. À l'exception de la période post-1950, période pour laquelle de nombreux fonds sont encore fermés, il nous semble que le travail de Granatstein et Hitsman a enfin vidé cette délicate question de la manière la moins émotive possible.

Université Laval RICHARD JONES